

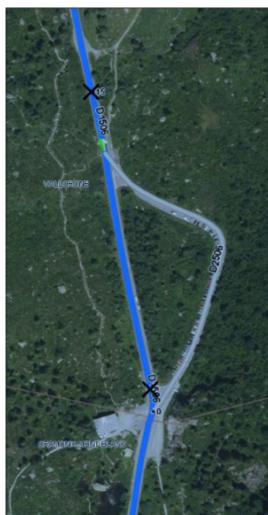
INFOLETTRE VALLORCINE

*Beta a ta pourta na senalye, mè a ton keur pwè de saralyè.**

STATIONNEMENT ESTIVAL au COL des MONTETS

Par arrêté départemental (N°21-01066), le stationnement sur l'accotement sera dorénavant interdit dans les deux sens le long de la RD 1506 entre le PR 14+700 et le PR 15+000 (approximativement entre le sommet du Col et 200m plus bas que la sortie du parking côté Vallorcine) du 15 juin au 15 septembre.

En parallèle, la Communauté de Communes lancera ce printemps une étude d'aménagement et de sécurisation conjointe avec le Conseil Départemental dans l'objectif d'effectuer les travaux au plus tôt.



©Département 74

OFFRES D'EMPLOIS...

La Communauté de Communes recrute chaque année nombre de saisonniers pour l'entretien des sentiers et la sécurisation des pistes de ski de fond (dameur et pisteur). Cette année, une équipe supplémentaire d'entretien des sentiers a été créée et devrait concerner le haut de vallée. Si les recrutements ont d'ores et déjà eu lieu, un poste de pisteur secouriste et/ou dameur nordique sera à pourvoir à Vallorcine pour les saisons prochaines (du 1er décembre 2021 au 31 mars 2022). Les personnes intéressées doivent se rapprocher du service Pistes et sentiers de la Communauté de communes.

Aussi, des emplois sont à pourvoir pour le parc d'attraction Verticalp-Émosson : caissier, conducteurs funiculaire, train et mini-funiculaire, employés multi-fonctions et un cuisinier.

Enfin, d'autres offres d'emploi ont été créées par la Communauté de Communes, n'hésitez pas à vous renseigner !

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/communaute/oufres-d-emplois.html>

DEVENEZ EMBASSEUR DU COMPOSTAGE

Le SITOM accompagne les particuliers n'ayant pas d'espace vert privatif pour leur projet de compostage. Il existe en effet des solutions pour tous :

- Vous habitez en immeuble avec un espace vert commun : optez pour les composteurs collectifs en pied d'immeuble.

- Vous habitez en immeuble ou en maison sans espace vert : optez pour le compostage de quartier.

Dans les deux cas, le SITOM installe gratuitement les composteurs, forme les usagers à la pratique et accompagne le site de compostage vers son autonomie. Vous souhaitez vous investir dans cette action et devenir ambassadeur du compostage ? Contactez le SITOM au 04 50 78 10 48, ou la Régie Chamonix Propreté au 04 50 53 41 94. Deux habitants référents sont nécessaires pour la bonne gestion de chaque site qui seront à implanter sur le territoire communal.

Par ailleurs, une commande groupée de fleurs est proposée aux habitants. Les bons de commande sont à disposition dans le hall de la mairie et sont à rendre avant le mardi 27 avril.

DEVENEZ AMBASSEUR DU COMPOSTAGE !

Depuis quelques années, la pratique du compostage ne cesse de se développer. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Le compostage, processus de transformation des déchets organiques en amendement naturel ou « compost », est un enjeu national dans la réduction des déchets. Ecologique et économique, il permet de réduire sensiblement la production et le traitement d'ordures ménagères. 30% des Ordures Ménagères sont des déchets compostables.

Pour encourager le compostage, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc multiplie depuis plus de 10 ans les actions incitatives à destination des particuliers et aussi des professionnels :

- Des composteurs individuels sont proposés à 15€, le reste du coût étant pris en charge par le SITOM. Ces composteurs, en bois ou en plastique recyclé d'une capacité de 400L, sont vendus lors de permanences sur tout le territoire.
- Le SITOM accompagne également les particuliers n'ayant pas d'espace vert privatif pour leur projet de compostage. Il existe en effet **des solutions pour tous** :
- Vous habitez en immeuble avec un espace vert commun : optez pour les composteurs collectifs en pied d'immeuble.
- Vous habitez en immeuble ou en maison sans espace vert : optez pour le compostage de quartier.

Dans les deux cas, le SITOM installe gratuitement les composteurs, forme les usagers à la pratique et accompagne le site de compostage vers son autonomie.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS CETTE ACTION ET DEVENIR AMBASSEUR DU COMPOSTAGE, contactez le SITOM au 04 50 78 10 48 ou la Régie Chamonix Propreté au 04 50 53 41 94. Deux habitants référents sont nécessaires pour la bonne gestion de chaque site.

* Si vous êtes professionnels (restaurateurs, maisons de retraite, bureaux, magasins...), il est également possible de prendre contact avec le SITOM pour bénéficier d'une formation gratuite et avoir un suivi régulier.

QUELQUES CHIFFRES (DEPUIS 2009)

- Sur l'ensemble de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc :
 - 37 sites de compostage partagés (environ 23 tonnes de déchets délaissés en 2019) :
 - 9 sites en pied de résidence, 9 sites de quartier, 4 sites en établissement scolaire et 15 sites en milieu professionnel (dont 4 restaurants d'altitude)
 - 1104 foyers individuels se sont équipés d'un composteur individuel :
 - A Chamonix 20 sites / 633 individuels * Aux Houches 14 sites / 291 individuels
 - A Servoz 1 site / 122 individuels ** A Vallorcine 2 sites / 58 individuels

Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet du SITOM www.sitomvalleesmontblanc.fr rubrique « réduction des déchets » Rejoignez-nous également sur Facebook, vous serez au courant de nos différentes actions, animations et autres campagnes de sensibilisation.



BUDGET COMMUNAL

Les budgets municipaux ont été votés en Conseil Municipal les 6 et 9 avril derniers. Comme chaque année, vous recevrez une note de présentation brève et synthétique du budget qui sera également disponible en mairie et sur le site Internet de la mairie prochainement. <https://www.vallorcine.fr/Informations>

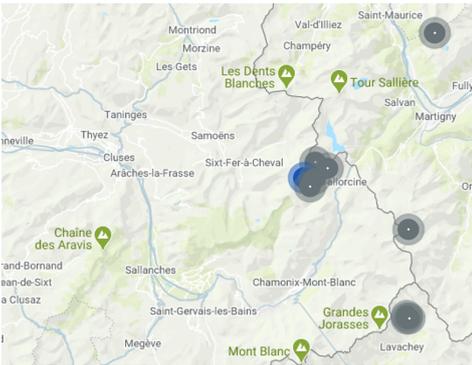
DÉCHÈTERIE MOBILE

Une déchèterie mobile sera installée le 28 avril près du parking de la gare SNCF (de 10h à 17h) pour permettre aux habitants de trier leurs encombrants. Une occasion à ne pas manquer pour éliminer les déchets volumineux pour lesquels il n'est pas toujours facile de se déplacer dans les déchèteries de la vallée et surtout de pouvoir les valoriser.

La régie propreté de Chamonix essaiera de planifier d'autres opérations en août et à l'automne.

Nous profitons de cette information pour vous rappeler que « le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas » ; bien trier ses déchets, c'est augmenter le recyclage, diminuer l'incinération et améliorer la qualité de notre air.

ESSAIM SISMIQUE



Quel point commun y a-t-il entre le 29 Avril 1905, le 8 septembre 2005, le 2 octobre 2016 et le 23 juin 2020 ? Ce sont 4 dates où ont eu lieu des séismes.

Environ 550 tremblements de terre se sont produits depuis 2005, avec quelques événements d'une magnitude supérieure à 3.5, concentrés sur une région de quelques km². Cette augmentation rapide et très localisée de la sismicité est appelée essaim sismique. Le dernier, non ressenti par la population (d'une magnitude de 0.5) date du 11 avril dernier !

Quels sont les risques et que faire ? Le plus important est d'en être informé et de prendre connaissance des mesures générales de prévention et de protection pour adopter un comportement ad hoc. (https://www.isterre.fr/IMG/pdf/essaim_chamonix_mt_blanc_vallorcine_version_3_finale_interactif.pdf)

Ce risque sismique est pris en compte dans la liste des risques auxquels la commune doit faire face (avalanche, inondation...) dans le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et le PCS (Plan Communal de Sauvegarde).



PERMANENCE des ÉLUS

La prochaine permanence des Élus aura lieu samedi 8 mai de 10h à 12h.

**Mets une sonnette à ta porte, mais à ton cœur, point de serrure.*

LABELLISATION NOTRE VILLAGE



La commune a récemment reçu le diagnostic de l'association Notre Village qui avait été effectué fin octobre sur les objectifs de développement durables de la commune.

En parallèle, et en tenant compte des échanges qui se sont tenus lors des ateliers participatifs du mois de décembre, des commissions communales ont été créées afin de faire avancer certains projets.

Les Élus sont en pleine réflexion sur les orientations et les priorités des actions à mettre en œuvre en tenant compte des conseils et recommandations de l'association et des ateliers participatifs afin d'obtenir la labellisation.

Dans un deuxième temps, et grâce à ce diagnostic, les orientations envisagées par le Conseil Municipal seront présentées et soumises à discussion lors des ateliers de travail thématiques qui devraient se tenir très prochainement.

LOUP Y ES-TU ? QUE FAIS-TU ?

"Notre" couple de loups qui navigue entre la Forêt Verte, Trient et le secteur Charamillon – Posettes – Tête de Balme est toujours présent à l'issue de l'hiver et n'a pas divorcé !

Face à cette présence du loup, un éleveur de la commune s'est muni d'un chien de protection (patou) afin de protéger son troupeau contre la prédation.

La préfecture a signé un arrêté autorisant un autre éleveur de Vallorcine à effectuer des tirs de défense simple pour protéger ses troupeaux contre d'éventuelles attaques de loup ; les tirs de défense simple, qui peuvent être létaux, doivent respecter des règles très précises : ils doivent être effectués à proximité du troupeau lors de l'attaque du loup. Ces tirs ne peuvent avoir lieu que pour défendre des troupeaux dûment protégés par des filets et / ou un berger.

L'arrêté préfectoral affiché en mairie détaille les conditions précises à remplir pour effectuer ces tirs.

Maintenant, il va falloir vivre avec ce nouvel habitant...

ENQUÊTE PARTICIPATIVE : mollusques, punaises et araignées

Les Conservatoires d'espaces naturels des deux Savoie œuvrent depuis plus de 30 ans à la préservation et à la prise en compte de notre patrimoine naturel. Afin de créer une base de données sur les mollusques, punaises et araignées, il vous est proposé de recenser ces petits invertébrés que vous rencontrez. Pour cela, vous disposez de 3 outils :

-Télécharger l'application iNaturalist ou grâce au site <https://www.inaturalist.org>

-Utiliser l'application INPN-Espèces proposée par le Muséum national d'Histoire naturelle.

-Envoyer vos photos par mail : invertebres@cen-savoie.org
Merci de préciser date, commune, lieu-dit et altitude. Vous pouvez également poser vos questions.

Le but de cette enquête est d'élaborer un atlas de répartition des espèces. Une synthèse des résultats sera communiquée en fin d'année.

*Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr
Objet : Infolettre*